Image not found or type unknown

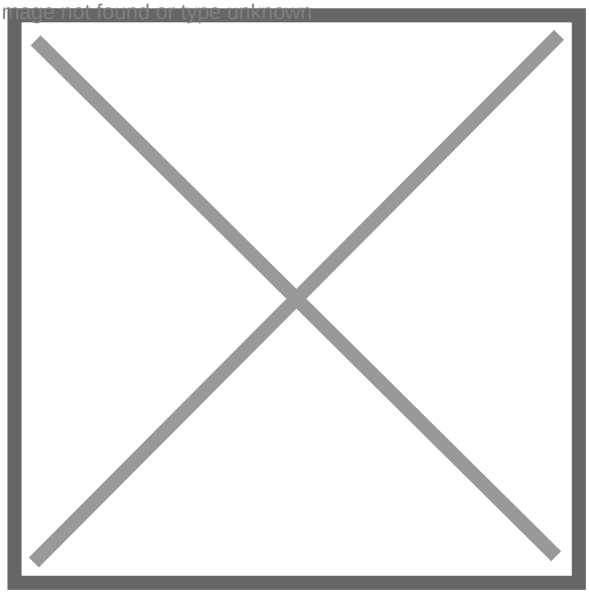

Propos diffamatoirs tenus par ma propriétaire à mon employeur

Par **lilythekid**, le **04/11/2012** à **17:16**

Bonjour,

Suite à l'annonce de mon préavis de départ (de nombreux conflits en seulement 1 mois !), je viens d'apprendre que ma propriétaire s'est permise d'appeler mon ex et futur employeur pour déblatérer sur mon compte. Des choses fausses qui plus est. Elle voulait également savoir si je suis quelqu'un de sérieux dans mon travail et dans ma vie privée.
Or, voilà 3 années de suite que je suis employée en CDD saisonnier et même si je m'entend bien avec ma collègue et mon patron, j'ai peur que cet appel ne me porte préjudice. D'autant que je suis dans l'attente d'un CDI.
Quand bien même ce ne serait pas le cas, puis-je porter plainte pour atteinte à ma vie privée et professionnelle ?
Je trouve cet agissement totalement inapproprié et grave. Y a-t-il quelque chose à faire ? Au moins pour recadrer cette personne qui semble n'avoir aucune limite.

Merci par avance.

Leslie

Par **pat76**, le **04/11/2012** à **18:07**

Bonjour

Votre employeur a répondu aux questions de votre propriétaire où il n'a rien dit à votre sujet?

Par **lilythekid**, le **04/11/2012** à **20:46**

Bonjour,
Oui, ma collègue à répondu que j'étais très sérieuse et que c'est pour ça qu'ils me réembauchaient depuis 3 ans. En revanche elle a répondu qu'elle ne me connaissait pas personnellement à la question "est-elle sérieuse dans la vie ?". Il aurait certainement été préférable qu'elle ne réponde pas du tout, mais la propriétaire à attaqué directement en critiques puis en questions...
Merci.

Par **pat76**, le **06/11/2012** à **14:32**

Bonjour

Si vous pouvez obtenir un témoignage écrit de votre collègue, vous pouvez ensuite engager une procédure contre votre propriétaire pour atteinte à la vie privée.

Par **lilythekid**, le **06/11/2012** à **17:43**

Merci Pat.

Je vais demain à la gendarmerie et voir avec ma collègue si elle accepte de témoigner par écrit. Je suppose que si elle refuse je devrais laisser tomber ?
Merci encore et bonne continuation.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés